

Semaine du 14 au 18 février 2022

OUTRE-MER – AUDITION D’EURODOM PAR LA DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER DE L’ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 10 février, la délégation aux Outre-mer de l’Assemblée nationale a auditionné Benoît Lombrière, délégué général adjoint d’Eurodom, sur la place des RUP dans le cadre de la Présidence française de l’Union européenne (PFUE).

Après avoir salué le document de position commune conclu entre la France, l’Espagne et le Portugal (*document accessible [ici](#)*), sous l’autorité du ministre des Outre-mer et reprenant nombre de propositions de la Résolution du Parlement européen concernant le renforcement du partenariat entre la Commission européenne et les régions ultrapériphériques (rapport de Stéphane Bijoux – *rapport accessible [ici](#)*), Benoit Lombrière a toutefois tenu à attirer l’attention des députés présents sur un certain nombre de points précis :

- Le régime spécifique d’approvisionnement (RSA) :

Les négociations de la PAC 2023-2027 ont permis d’obtenir le maintien du budget du POSEI et la mise en œuvre des contributions interprofessionnelles étendues (CIE) à La Réunion. Toutefois, la question du rehaussement du plafond budgétaire européen du RSA est restée sans solution. Or, un rehaussement du plafond de l’ordre de 30% - c’est à dire 7 millions d’euro par an - est indispensable afin que les éleveurs puissent continuer à répondre à la demande en produits carnés dans ces régions. La demande est en hausse constante depuis 2013 (+28%), sans que le plafond ait été modifié depuis cette date. A défaut d’obtenir le rehaussement du RSA, il serait judicieux de permettre la mise en place d’une nouvelle aide d’état, à l’instar de l’enveloppe complémentaire consacrée à la diversification agricole (enveloppe du CIOM), dédiée et permettant de pallier les carences budgétaires ;

- Le renouvellement des flottes de pêche :

Dans le cadre de la Conférence des Présidents des RUP en octobre 2017 à Cayenne, le président de la République, Emmanuel Macron, ainsi que l'ancien président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, s'étaient engagés à autoriser le financement pour le renouvellement des flottes de pêche dans les RUP. Les lignes directrices ont été modifiées en 2018 dans ce sens. La France et l'Espagne ont notifié auprès de la Commission européenne les régimes de renouvellement, qui ont été déboutés par la DG MARE avec la justification que les données sur l'état de la ressource sont manquantes. Sans une autorisation urgente de la Commission européenne sur le renouvellement de la flotte dans les RUP, le secteur ne sera pas en mesure de faire face aux défis actuels, notamment en ce qui concerne la sécurité des pêcheurs à bord, l'attractivité du secteur pour la nouvelle génération, la lutte contre la pêche INN, etc.

- Le secteur du sucre des DOM et la problématique des clauses miroirs :

Actuellement, les filières sucrières des DROM connaissent des difficultés économiques, plus singulièrement à La Réunion avec les sucres dits spéciaux, qu'elles ne parviennent plus à maîtriser en raison de la concurrence déloyale du fait de la libéralisation du marché du sucre et de la politique commerciale de l'Union. En effet, dans le cadre des accords commerciaux, l'Union européenne a ouvert son marché aux produits agricoles de pays tiers, en échange de produits manufacturés à haute valeur ajoutée. Pour autant, ces accords sont conclus sans qu'il y ait convergence des normes (clauses miroirs), via la mise en place d'un système dit d'équivalence et de reconnaissance qui ne permettent plus aux productions domiennes de rester compétitives.

Par ailleurs, Benoit Lombrière a tenu à alerter les députés sur la question de l'aide de 38 millions €, mise en place en 2017 par François Hollande, attribuée aux industriels du secteur sucrier afin de compenser les surcoûts qu'ils doivent supporter. Dans un contexte de renégociation de la future convention canne fixant le prix d'achat de la canne, les industriels et les planteurs de La Réunion ont demandé des suppléments d'aide à hauteur respectivement de 15 millions € et 20 millions €, indépendamment des besoins qu'il reste à définir aux Antilles.

- Les problèmes phytosanitaires et les nouvelles techniques génomiques (NGT) :

Les RUP sont soumises à la législation communautaire de plus en plus restrictive concernant l'usage des pesticides. Pour autant, leurs spécificités climatiques et géographiques, ainsi que le manque d'économies d'échelle, font qu'il n'existe pas ou peu de solutions alternatives. La pression sanitaire dans les DOM est telle que de nombreuses productions historiques disparaissent à cause de maladies, comme la cercosporiose noire maladie foliaire du bananier. Or, les nouvelles techniques génomiques,

dites NGT, permettent de répondre à ces difficultés. La problématique des NGT est au cœur des discussions au niveau européen et sera une problématique importante de la PFUE. En effet, les NGT ne sont pas comparables à des OGM, en ce sens qu'aucun organisme n'est modifié, mais permettent d'agir directement sur les gènes sensibles aux maladies. Cette technique révolutionnaire laisse présager un avenir prometteur à l'ensemble des filières végétales, y compris des DROM, et est actuellement l'unique alternative à l'usage de pesticides. Cette technique est actuellement à l'étude et doit permettre à terme d'obtenir des produits bio, sans pesticides et ainsi relancer des filières en grande difficulté, dont la survie est souvent menacée.

Lien vers l'audition complète : [ici](#).

LA RÉUNION – LE MINISTRE DES OUTRE-MER, SÉBASTIEN LECORNU, EN DÉPLACEMENT À LA RÉUNION DU 13 AU 15 FÉVRIER 2022

Le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, est actuellement à La Réunion jusqu'au mardi 15 février 2022. L'occasion pour lui de saluer l'action des personnels mobilisés face au cyclone Batsiraï et de rappeler l'engagement de l'État pour la santé, la sécurité et la relance économique du territoire réunionnais.

Le ministre Sébastien Lecornu aura l'occasion de rencontrer les représentants des filières agricoles pour approfondir les échanges sur les conséquences du cyclone Batsiraï pour les agriculteurs réunionnais. Un déjeuner de travail sera également organisé afin de discuter des questions de pouvoir d'achat, de l'importation et du fret maritime.

Le 11 février, un courrier a été adressé au Président de la République, avec copie au ministre Lecornu, par l'ensemble des élus de La Réunion - Présidente de Région, Président du Conseil départemental, quasi-totalité des parlementaires et des maires - le Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion, les Présidents de l'ensemble des syndicats agricoles de La Réunion, le Président du Syndicat du Sucre et les élus du bureau du Comité Paritaire interprofessionnel de la Canne et du Sucre (CPCS), sollicitant une séquence dédiée à l'avenir de la filière canne-sucre (voir brève ci-dessus sur l'audition d'Eurodom à l'Assemblée nationale) avec le Ministre des Outre-Mer, lors de son passage à La Réunion (courrier accessible [ici](#)).

LA RÉUNION – LES DÉPUTÉS RÉUNIONNAIS INTERROGENT LE GOUVERNEMENT SUR LES CONSÉQUENCES DU CYCLONE BATSIRAÏ SUR L'AGRICULTURE

Lors des séances de Questions au Gouvernement (QAG) des mardi 8 et mercredi 9 février, la députée réunionnaise Karine Lebon (GDR) et le sénateur réunionnais Michel Dennemont (RDPI) se sont

exprimés sur les conséquences du cyclone Batsirai, qui a touché La Réunion la semaine dernière, pointant les difficultés que rencontrent les agriculteurs sur place après le passage du cyclone.

À La Réunion, les conséquences sont telles que le préfet a immédiatement demandé que soit déclenchés les états de catastrophe naturelle et de calamité agricole. À cet égard, la députée Lebon a fait savoir que les récoltes agricoles étaient anéanties, entraînant des pertes lourdes pour les agriculteurs et mettant en péril leurs exploitations. Cette situation pouvant engendrer des pénuries en fruits et légumes, la députée a demandé en urgence le blocage des prix pour les produits de première nécessité.

Le gouvernement, par la voix du ministre chargé des Comptes publics, Olivier Dussopt, qui remplaçait le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, absent, a confirmé que les services de l'État étaient pleinement mobilisés. Sur le volet agricole, il a indiqué que la commission interministérielle chargée de reconnaître l'état de catastrophe naturelle s'était réunie le 8 février à la demande du préfet afin d'examiner la situation.

Au Sénat, le sénateur Dennemont a également interrogé le gouvernement sur les mesures envisagées pour accompagner les agriculteurs. Le gouvernement a affirmé que les services de l'État avaient procédé au classement de 19 communes sur 24 en état de catastrophe naturelle et que les dossiers pour le volet calamité agricole étaient actuellement en voie de finalisation. Les communes qui n'ont pas pu faire l'objet de ce classement auront leur dossier inscrit lors d'une seconde réunion prévue le 8 mars.

Lien vers la question de la députée Karine Lebon : [ici](#).

Lien vers la question du sénateur Michel Dennemont [ici](#).

ONE OCEAN SUMMIT – LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, EMMANUEL MACRON, FAIT RÉFÉRENCE AUX OUTRE-MER DANS LE DISCOURS D'OUVERTURE DE LA SESSION DU 11 FÉVRIER

Du 9 au 11 février, la France accueillait le « One Ocean Summit » à Brest, pour mobiliser la communauté internationale en faveur de la protection de l'océan. Chefs d'État, experts scientifiques, acteurs économiques et ONG étaient réunis à cette occasion autour du Président de la République, Emmanuel Macron, pour promouvoir une meilleure gouvernance des océans.

En ouverture de la séquence de haut-niveau du 11 février, Emmanuel Macron a fait référence aux Outre-mer en saluant les élus ultramarins présents à cet événement d'envergure internationale : « Les

outremers sont aussi notre fierté. Si la France est la 2ème puissance maritime au monde, c'est parce que nous avons nos outremers ».

Le président du Portugal, Marcelo Rebelo de Sousa, qui accueillera la prochaine Conférence des Nations-Unies sur les Océans à Lisbonne, du 27 juin au 1er juillet 2022, a rappelé à son tour l'importance des « *espaces adjacents à l'Union* », soulignant que « *le Portugal détient la moitié de la zone économique exclusive de l'Union européenne si l'on pense aux espaces adjacents à l'Union* ».

AGENDA DE LA SEMAINE
Semaine du 14 au 18 février 2022

	COMMISSION EUROPÉENNE	PARLEMENT EUROPÉEN	CONSEIL DE L'UE ET CONSEIL EUROPÉEN	AUTRES ÉVÉNEMENTS
<i>Lundi</i> <i>14/02</i>	Réunion entre la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, et les présidents des trois principaux groupes politiques du Parlement européen (PPE, S&D et Renew)	Session plénière (Strasbourg) Commission de l'Environnement (COM ENVI) 1. Audition de Julien Denormandie sur le programme de la présidence française du Conseil de l'UE (PFUE)	Réunion informelle des ministres du commerce (Marseille) Comité Spécial Agriculture (CSA) 1. Lancement du débat sur la réciprocité des normes dans les échanges commerciaux	Déplacement du ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, à La Réunion
<i>Mardi</i> <i>15/02</i>		Session plénière (Strasbourg)	Réunion informelle des ministres du commerce (Marseille)	Déplacement du ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, à La Réunion
<i>Mercredi</i> <i>16/02</i>		Session plénière (Strasbourg)		
<i>Jeudi</i> <i>17/02</i>		Session plénière (Strasbourg)		Sommet UE-Union africaine
<i>Vendredi</i> <i>18/02</i>		Session plénière (Strasbourg)		Sommet UE-Union africaine